



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN  
ŒUVRE DE BRUMISATEURS DANS DIVERS  
SQUARES DE LA VILLE DE VINCENNES PASSE  
AVEC LA SOCIÉTÉ CCA PERROT SAS**

**DÉCISION N° DM-21-211  
EN DATE DU 04 JUIN 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNE, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR (Hebdomadaire Presse) et au profil acheteur de la ville le 3 mars 2021 relatif aux travaux de mise en œuvre de brumisateurs dans divers squares de la ville de Vincennes ;

**CONSIDÉRANT** le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 26 mai 2021

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société CCA PERROT, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société CCA PERROT, sise 140 rue de la République – 95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES, représentée par Monsieur Anthony BRUNET, Président, le marché de travaux de mise en œuvre de brumisateur dans divers squares de la ville de Vincennes.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande, susceptible de varier dans la limite d'un montant annuel maximum de 160 000 € HT (192 000 € TTC), par application des prix unitaires du bordereau et pour une durée initiale d'un an reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210604-Imc1H8535H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/06/2021 Date de Publication : 04/06/2021
---

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la  
propreté et des mobilités,

***Signé***

**Robin LOUVIGNÉ**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210604-Imc1H8535H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 04/06/2021  
Date de Publication : 04/06/2021